

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 40

Artikel: Minerve et les Grâces : tableau de M. Gleyres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Minerve et les Grâces.

Tableau de M. Gleyre.

« Quel est l'instrument que vous aimez le moins? » demanda-t-on un jour à un grand compositeur. « C'est la flûte! » répondit-il.

« Y en a-t-il d'autres que vous détestez? »

« Oui, » répliqua-t-il après quelques moments de réflexion, « ce sont deux flûtes! »

Cette anecdote me revint à l'esprit au moment où je me rendais au Musée Arlaud pour voir le tableau de M. Gleyre, qu'on pourrait appeler le *triomphe des grâces*, en le considérant comme pendant de celui que nous avons appelé le *triomphe de la beauté*.

En effet, ce sont les Grâces qui remportent la victoire, en montrant à Minerve jouant de la flûte, qu'elle venait d'inventer, l'altération et la défiguration de ses nobles traits. La déesse de la sagesse en est tellement affectée qu'elle jette loin d'elle cet instrument malencontreux et prononce sa malédiction contre quiconque le reprendrait. Le berger Marsyas, ignorant, ou bravant la colère de la déesse, tombe plus tard comme victime de ce ressentiment. La flûte entre ses mains devient l'instrument de prédilection des pâtres, lutte contre la lyre d'Apollon, et, vaincue, prépare à l'habile joueur le malheureux sort d'être écorché tout vif.

C'est là en peu de mots le contenu de la fable mythologique que M. Gleyre a choisie pour représenter Minerve. Mais on ferait grand tort à l'éminent artiste si on lui supposait l'idée d'avoir voulu représenter seulement les effets physiques que le jeu de la flûte exerce sur un beau visage. Son tableau a un sens plus profond, c'est une allégorie vivante; c'est la personnification, l'incorporation de l'idée que la sagesse même a besoin d'être gracieuse pour se faire apprécier. De la même manière que Socrate, le type de la sagesse grecque ne se trouve pas déplacé en compagnie d'Aspasie, Pallas Athena ne perd rien de sa majesté en s'entourant des Grâces et en se laissant guider par celles-ci.

L'esprit grec, tel que nous le connaissons et que nous avons appris à l'aimer, n'a rien de la pédanterie lourde et fatigante de la savante Allemagne, tout comme il est étranger à la gaité frivole de l'insouciant France. C'est là ce que Gleyre a voulu nous dire et nous tracer avec son éloquent pinceau.

Le peintre allemand Tischbein a comparé l'Iphigénie de Goethe au feu calme et tranquille d'un sacrifice de

louanges, dont la fumée est complètement absorbée par la flamme qui monte vers le ciel; le tableau de M. Gleyre nous fait le même effet, et tel que Goethe a le mieux réussi à nous retracer la Grèce, en imitant leur grand poète Saphocle, tel aussi notre compatriote semble avoir mieux compris l'antique peinture classique des Grecs. C'est bien là cette Minerve aux yeux bleus écarquillés comme dit Homère, et comme les bustes et les statues des sculpteurs grecs nous la représentent. Tous les traits de sa figure attestent cette beauté inaltérable parce que la passion ne vient jamais l'altérer. Ce n'est pas une Vénus que le peintre a voulu montrer à nos yeux, sa vue doit inspirer des sentiments tout différents de ceux qui ont déterminé le jeune Pâris à déposer la pomme dans la main de celle qui lui avait promis de lui donner la plus belle femme du monde. Néanmoins rien ne se trouve, ni dans la figure, ni dans le corps, ni dans l'attitude, ni même dans les vêtements de Minerve qui soit contraire aux Grâces qui l'entourent et qui sont conformes aux types que nous trouvons dans l'antiquité? D'après Hérionde, les Charités et les Grâces étaient les filles de Jupiter et s'appelaient Aglaë (éclat), Thalie (verdure), et Euphrosyne (sérénité); dans l'Illiade d'Homère elles appartiennent au cortège de Junon, et dans l'Odyssée à celui de Vénus. Pyndare chante que tout ce que les mortels ont de beau et d'agréable vient des Charités, et que ce sont elles qui rendent l'homme sage, beau et glorieux. Plus tard les poètes grecs modifièrent un peu l'idée primitive que l'on avait de ces divinités, et en firent des figures allégoriques; cependant, dans toutes les poésies, elles conservèrent leur rôle subalterne, c'est-à-dire celui de compagnes ou de suivantes de Junon ou de Vénus.

Dans le tableau de M. Gleyre, elles se trouvent dans la même position, elles entourent Minerve, comme leur maîtresse, et semblent jalouses de lui conserver les traits immortels de sa beauté inaltérable. Quant à leur costume, le peintre s'est éloigné un peu de la manière ordinaire de les représenter: elles ne sont pas entièrement dépouillées de vêtements, mais elles ne ressemblent pas non plus à leurs statues d'or, telles qu'elles se trouvaient à Smyrne, ni à celles de marbre qui ornaient l'entrée de l'Acropolis d'Athènes et qu'on appelait les Grâces de Socrate. L'une de ces dernières tenait une rose, l'autre un myrthe et la troisième un dé, comme symboles de la beauté, de l'amour et de la jeunesse naïve.

C'est justement ce dernier caractère que le peintre semble avoir voulu leur imprimer, et nous croyons qu'il a très-bien réussi.

Les personnes qui se sont procuré la jouissance d'étudier le tableau un peu mieux qu'on ne le fait ordinairement en visitant une peinture exposée au public ont sans doute été frappées de la différence du teint et de la couleur des cheveux des trois sœurs. On dirait qu'elles ne sont pas de la même famille et de la même race, mais pour justifier le peintre contre ce reproche, s'il en est un, nous n'avons qu'à faire observer que la nation grecque se composait aussi de différentes races, comme la nation suisse, et que l'idée de l'unité dans la diversité semble avoir dirigé le pinceau de M. Gleyre. D'ailleurs la grâce n'est pas l'unique apanage d'un seul peuple, nous en trouvons des modèles dans chaque pays. A côté de cela, nous n'oublions pas d'ajouter qu'un peintre qui se prive de toute ombre pour représenter les figures de son imagination créatrice, et qui ne s'adresse pour ainsi dire qu'à la lumière pour produire ses effets, a certainement le droit de choisir, d'utiliser les nuances et les contrastes pour faire ressortir ses figures.

Des critiques plus savants et plus profonds que nous ont depuis longtemps reconnu le grand talent de M. Gleyre à faire revivre les formes classiques de l'antiquité grecque, et nous dispensent donc d'ajouter encore quelques mots aux considérations qui précèdent; cependant, nous nous permettrons de rendre attentif à la fidélité scrupuleuse avec laquelle M. Gleyre reproduit même le pays dans lequel se passe la scène. Ces montagnes neigeuses, qui ressemblent à nos Alpes, c'est le Parnasse à double cîme, et les platanes qui ornent les environs de la source, ce sont les arbres caractéristiques de la Grèce, qui bordent tous les ruisseaux et parent toutes les places et les promenades publiques. C'est à leur ombre que Socrate et Platon se promenaient avec leurs disciples et discutaient les hautes questions de cette philosophie inspirée par Minerve et guidée par les Grâces.

Pour terminer, qu'il nous soit permis encore de rappeler à M. Gleyre que le canton de Vaud, dont il est un des fils les plus illustres, semble avoir conservé pour son pinceau deux de ses traditions les plus gracieuses: *Julia Alpinula* et la *Reine Berthe*. Ce sont deux tableaux qui devraient orner notre musée national.

F. N.

La communication suivante nous étant parvenue un peu tard, nous avons eu le regret de ne pas pouvoir l'insérer dans notre précédent numéro; nous nous empressons de lui donner une place aujourd'hui, vu les choses intéressantes qu'elle renferme:

Une des sociétés les plus laborieuses de notre canton, la Société vaudoise d'utilité publique, a eu mercredi, 22 août courant, sa séance d'été. Selon l'usage adopté depuis quelques années, de tenir cette séance dans un endroit quelconque du canton, Oron-la-Ville avait été choisi. Cette réunion, composée d'hommes sérieux qui ont l'habitude de traiter toutes choses par

l'étude, ne présentait pas l'aspect d'une fête publique, car il n'y avait ni cortège, ni fanfare, ni détonation, ni décorations; et, pourtant, c'était bien *sérieusement* une fête, à en juger par l'expression de toutes les physionomies, fête du cœur et de l'intelligence, de devoir et d'émulation.

A l'arrivée du train de 10 heures et quart, les personnes qui en descendaient, jointes à celles déjà réunies, furent conduites à la charmante campagne de M^{me} Mellet-Macaire, où une collation les attendait, par les soins de la municipalité. Malgré le bon vin et la cordialité avec laquelle il était offert, le plaisir dû promptement faire place au devoir et l'on se rendit à l'église, où devait avoir lieu la séance, sous la présidence de M. Th. Rivier.

Après la réception d'un grand nombre de nouveaux membres, la plupart de la contrée, on entendit la lecture d'une notice sur le district d'Oron, élaborée par M. le ministre De Loës; travail complet et intéressant qui renferme à peu près tout ce qu'on peut savoir et dire sur ce sujet. Descriptions, récits, statistique se succèdent agréablement, suivant les différentes sciences que l'auteur a mises à contribution, telles que géologie, archéologie, histoire, sciences morales et politiques, etc. Le district d'Oron, peu étendu puisqu'il a une lieue et demie carrée, à 850 pieds au-dessus du lac Léman, offre un aspect pittoresque, riant et paisible; le sol, arrosé par plusieurs cours d'eau, est accidenté et verdoyant; les habitations y sont très disséminées et bâties en général sur les domaines, ce que permettent ses nombreuses sources d'eau. Sa position en dehors des grandes vallées et des grandes voies de communication paraît avoir tenu la contrée à l'écart des grands événements; à part des médailles de Claude et de Comode, des débris d'armes romaines, on n'y a découvert jusqu'ici peu d'antiquités. Point de traces des Burgondes et des premiers temps du christianisme. L'abbaye de l'ordre de Cîteaux, à Haut-Crêt, est venue, longtemps après, fonder des églises, des écoles, des fermes-modèles, encourager l'agriculture, comme elle l'a fait aussi dans le vignoble. On possède plusieurs cartulaires de cette célèbre congrégation. L'histoire des seigneurs d'Oron présente peu d'intérêt général. En 1798, Oron a eu aussi son mouvement patriotique et a su poliment renvoyer son bailli qui occupait le château. Depuis lors, il n'a cessé de marcher avec le progrès sous tous les rapports, et maintenant il n'est pas des moins avancés. Le mémoire de M. De Loës pourra du reste se lire dans l'un des prochains numéros du journal de la Société.

M. Mingard, notaire à Echallens, lit un rapport sur les assurances contre les incendies dont M. Piccard et la Société industrielle et commerciale se sont déjà occupés. Après avoir fait voir les inconvénients et les avantages des trois genres d'assurances: mutuelles, à forfait et libres, il conclut et l'assemblée adopte en principe le système du classement dans l'assurance immobilière, la liberté pour l'assurance mobilière.

M. Guisan, avocat, présente un rapport oral relatif à la colonie agricole et professionnelle de Serix, fondée par les soins des Sociétés d'utilité de la Suisse romande, dans le but de corriger les enfants vicieux. L'établis-